



Toulouse, le 15 mars 2012

Communiqué à la presse

Autoroute Castres-Toulouse Comité de pilotage du 15 mars 2012

Henri-Michel Comet, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne a présidé, ce jeudi 15 mars, le comité de pilotage du projet d'autoroute Castres-Toulouse.

La phase de concertation sur les variantes du tracé vient de se terminer. Engagée le 30 janvier 2012, elle a permis des échanges approfondis au cours de réunions intercommunales par secteur, des permanences de proximité avec le public, des réunions supplémentaires à la demande des élus ou sur proposition du maître d'ouvrage. Un dossier de concertation qui synthétise les études a été mis à la disposition des élus et du public. Plusieurs moyens d'information et d'expression du public ont été déployés (site internet, annonces dans la presse, registres en mairie). Les enseignements de cette concertation ont été présentés au comité de suivi le 5 mars 2012. Madame Nerte Dautier, garant de la concertation, a veillé au bon déroulement de celle-ci.

A la suite du comité de pilotage du 15 mars 2012 et des dernières consultations en cours, le préfet de région décidera prochainement du tracé de référence retenu pour la suite des études. Ce tracé de référence d'une largeur de 50 m permettra de constituer la bande de 300 m environ soumise à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

Poursuite des études et de la concertation

Les études seront affinées dans les mois à venir pour déterminer les mesures de réduction d'impact environnemental et les mesures de compensation, toutes deux indispensables pour constituer le dossier d'étude d'impact.

Des réunions de travail seront organisées par la DREAL avec les représentants des collectivités et de la profession agricole sur les rétablissements routiers agricoles ainsi que sur les dispositifs anti-bruit et les aménagements paysagers.

Les groupes de travail Environnement et Aménagement du territoire - Agriculture contribueront à enrichir les études et à une meilleure analyse des effets de l'autoroute.

Les études notamment sur les trafics et circulations locales liées à l'intégration des déviations de Puylaurens et de Soual à l'autoroute et à la demande d'un échangeur supplémentaire au droit de la voie communale 50 dans la zone d'échange de Castres se poursuivent. Une phase complémentaire de concertation propre à ces questions sera conduite d'ici juillet 2012.

Le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sera présenté au comité de suivi et au comité de pilotage en septembre 2012.

Contacts Presse :

Préfecture de la région Midi-Pyrénées Virginie AVIZOU ☎ 05.34.45.36.17
DREAL Midi-Pyrénées: Brigitte PONCET ☎ 05.62.30.26.33